Agence d'**Urba**nisme
aire métropolitaine **Lyon**naise

Observatoire
Opale
Emploi, insertion, cohésion sociale
Juillet 2017

Tableau de bord trimestriel

emploi, insertion

Numéro 5

Données Mars 2017

Évolution de l'emploi depuis 2006 dans le Rhône

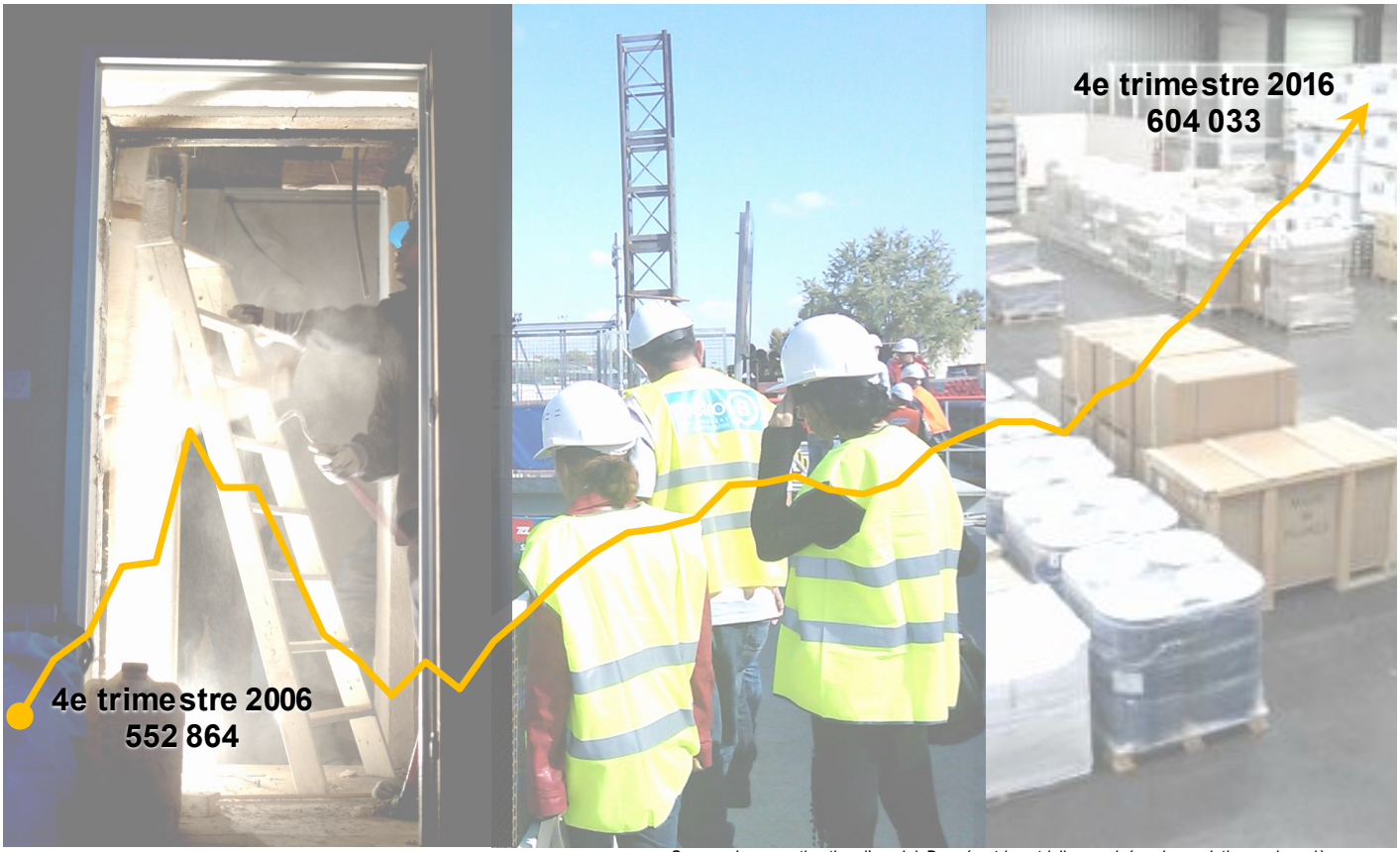

Source : Insee, estimation d'emploi. Données trimestrielles corrigées des variations saisonnières.

Les Conférences territoriales des Maires de la Métropole de Lyon

Les **Conférences territoriales des Maires** correspondent aux neuf « bassins de vie » de la Métropole de Lyon. Lieux d'échanges et de réflexion entre les communes et la Métropole, elles sont force de proposition et permettent de partager des éléments de diagnostic et de compréhension des territoires. Elles expriment les attentes de leur territoire dans les phases d'élaboration des politiques métropolitaines et travaillent à leur déclinaison territoriale en se concertant sur les priorités locales.

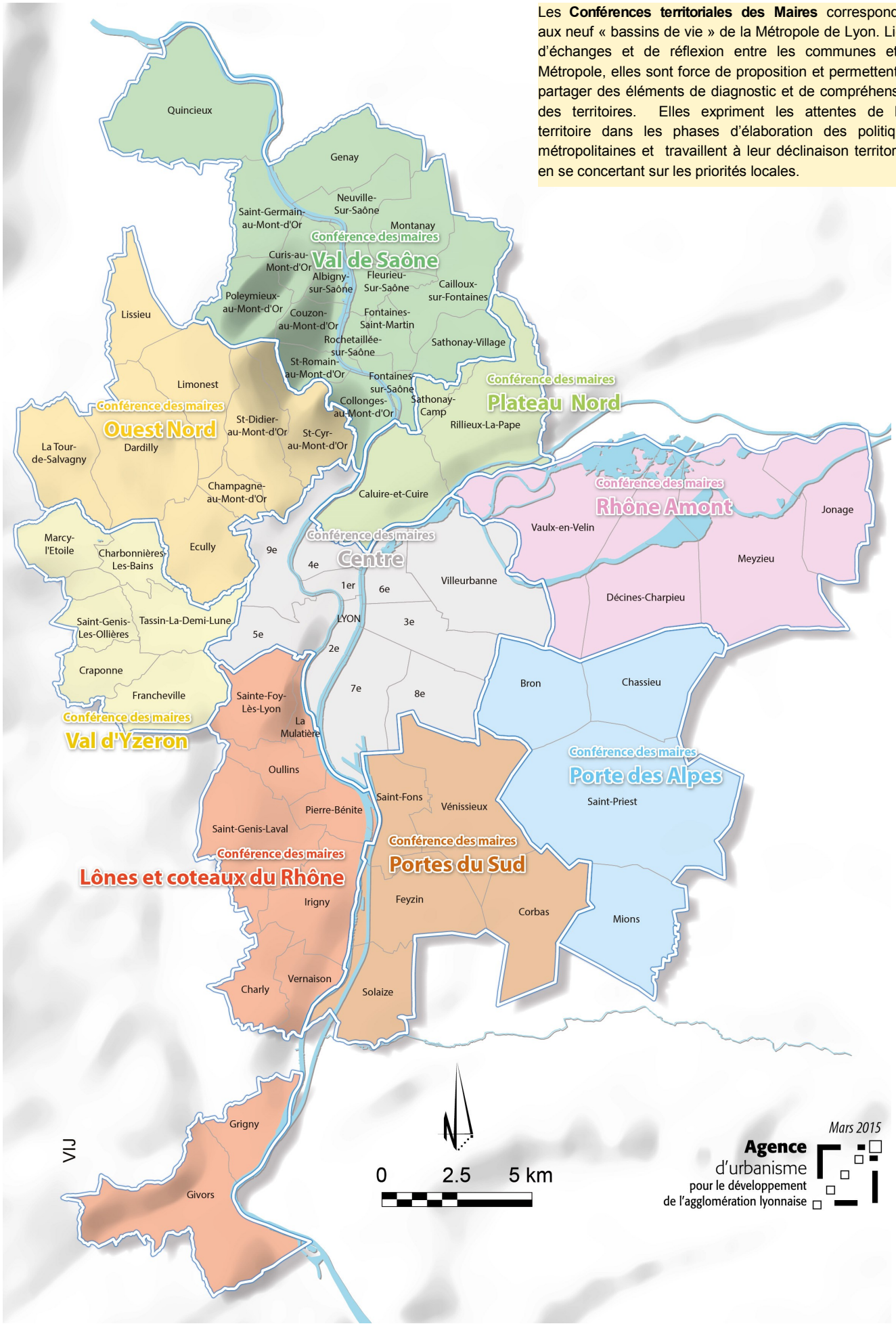

La poursuite de la dynamique de l'emploi dans le Rhône[1] fin 2016

Le Rhône enregistre une hausse du nombre d'emplois pour le neuvième trimestre consécutif plaçant le département au 1er rang régional sur l'année 2016. Les services et le commerce sont les secteurs les plus pourvoyeurs d'emplois et ce depuis plusieurs années. L'emploi intérimaire observe une accélération sur le dernier trimestre avec un taux d'évolution à deux chiffres (+11,3%).

- **604 033** emplois salariés dans le Rhône au 4e trimestre 2016.
- + 12 657 emplois en 1 an soit + 2,1 % d'évolution.
- les services et l'intérim, secteurs toujours les plus dynamiques.

[1] *Circonscription du Rhône : Département du Rhône et Métropole de Lyon.*

La dynamique du Rhône toujours remarquable par rapport à la région et la France

Si la région et la France n'ont pas encore retrouvé leurs niveaux d'emploi d'avant le choc de 2008, le Rhône l'a dépassé depuis fin 2014. Ainsi en 2016, le département a gagné 12 700 emplois pour atteindre 604 000 emplois fin 2016 soit +4,7% d'emploi par rapport au premier trimestre 2008 qui marque le début de la dégradation de la conjoncture économique. Le dynamisme des emplois particulièrement soutenu dans la Métropole de Lyon, attire de nouveaux actifs chaque année, dont une partie en recherche d'emploi. Pour ces raisons, le taux de chômage en légère baisse sur la période récente, se maintient à un niveau élevé.

Les services et le commerce, premiers moteurs de l'emploi et une accélération du recours à l'intérim au dernier trimestre 2016

Dans les services (hors intérim et commerce), la hausse des emplois amorcée en 2010 se poursuit au dernier trimestre 2014 dans la continuité des trimestres précédents. Le nombre d'emplois a progressé de +2,4% en 2016.

Le commerce, après deux ans d'évolution positive de l'emploi connait une stabilisation fin 2016.

L'atonie durable des secteurs de l'industrie et de la construction est à mettre en balance avec l'accélération forte de l'emploi intérimaire sur la période récente (+18,5% sur l'année 2016). Cette forte progression est, il faut l'espérer, le signe précurseur d'une hausse de l'emploi dans les secteurs utilisateurs dont les principaux sont l'industrie, la construction et le transport. L'intérim permet aux entreprises de transformer instantanément tout surplus d'activité en emploi en période d'amélioration conjoncturelle. Lorsqu'ensuite la reprise se consolide, l'emploi temporaire facilite alors les transitions vers le CDI. L'intérim offre également des opportunitéś d'insertion professionnelle pour un grand nombre de personnes sans emploi, en particulier les jeunes.

Évolution comparée de l'emploi salarié depuis 2006
(en indice base 100 au 4e trimestre 2006)

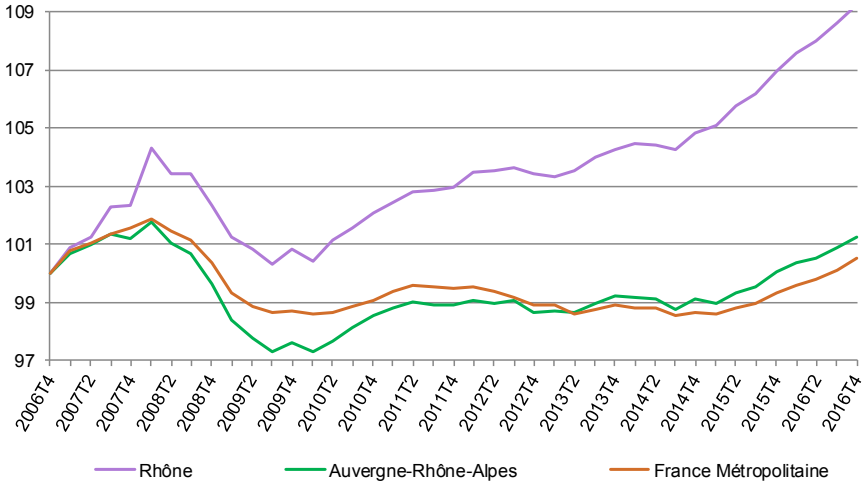

Source : Insee, estimations d'emploi. Données trimestrielles corrigées des variations saisonnières.

Évolution de l'emploi salarié par secteur dans le Rhône depuis 2006
(en indice base 100 au 4e trimestre 2006)

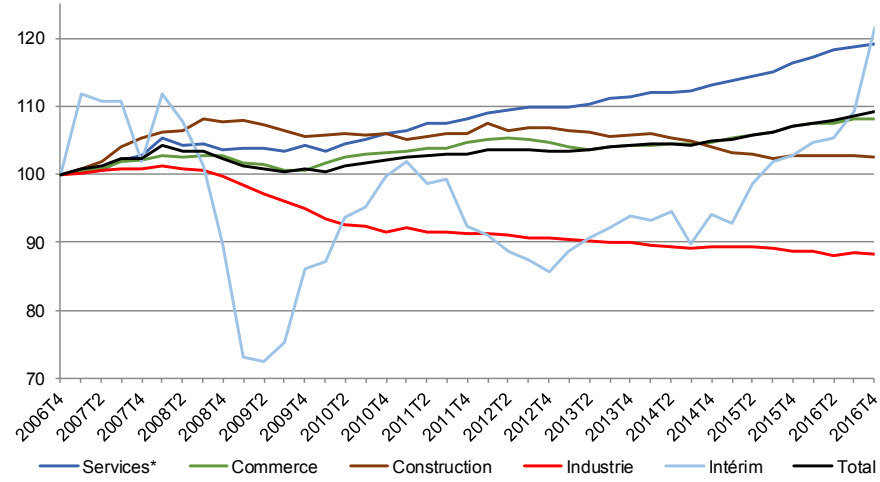

** hors commerce et intérim*

Source : Insee, estimations d'emploi. Données trimestrielles corrigées des variations saisonnières.

Le taux de chômage baisse de nouveau dans la Métropole de Lyon fin 2016

- **Métropole de Lyon :** le taux de chômage localisé atteint **9,6 %** à la **fin du 4e trimestre 2016.**
- Après une légère hausse au 3e trimestre 2016, le taux de chômage repart à la baisse à fin 2016.

Malgré un léger recul au dernier trimestre, le taux de chômage de la Métropole de Lyon reste supérieur à ceux de la zone d'emploi de Lyon et de la région. Le nouveau Rhône (Rhône hors Métropole de Lyon) est plus préservé du chômage en lien avec une population active globalement plus qualifiée que dans la Métropole de Lyon.

Taux de chômage localisés en moyenne trimestrielle
(en %)

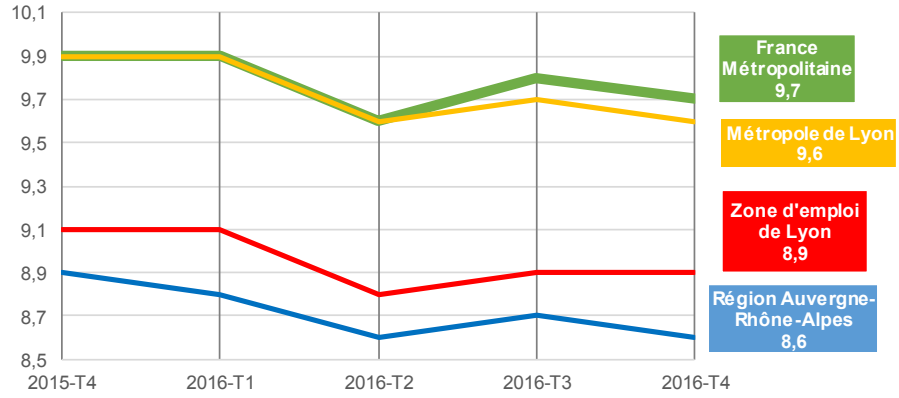

Source : Insee

Taux de chômage localisés par zone d'emploi, en moyenne trimestrielle : comparatifs avec les principales zones d'emploi de la région et de France

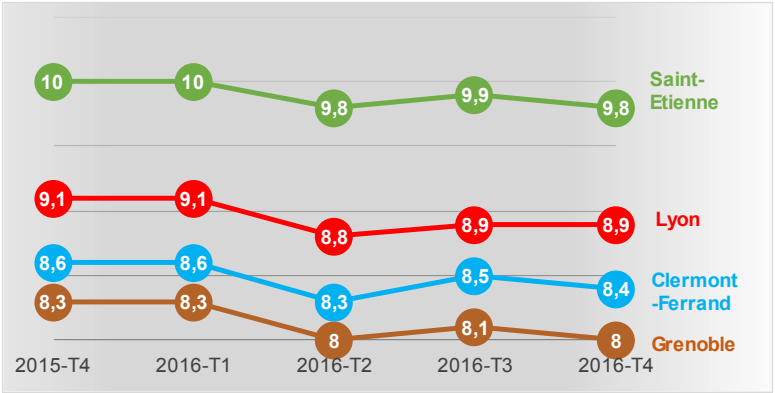

Source : Insee

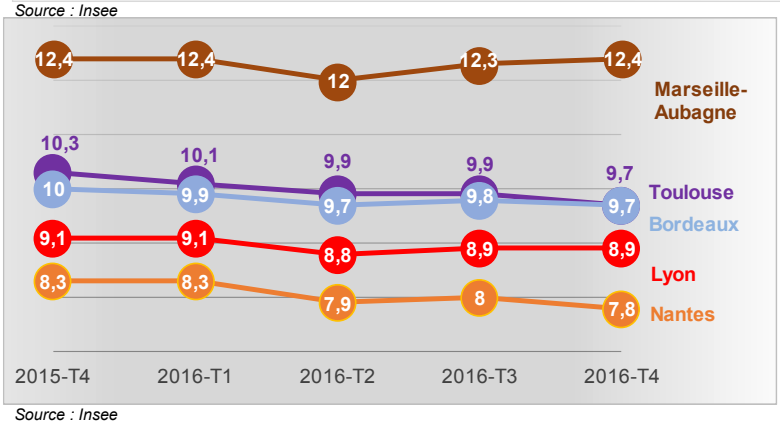

Source : Insee

Un taux de chômage globalement en baisse sur tous les territoires de comparaison

Alors que le taux de chômage de la zone d'emploi de Lyon se stabilise à 8,9% sur les deux derniers trimestre 2016, il est en baisse dans tous les territoires de comparaison régionale et nationale, excepté Marseille.

A l'échelle de la Métropole de Lyon, le taux de chômage se situe à 9,6% fin 2016 mais recule à nouveau après une légère hausse au troisième trimestre.

Taux de chômage localisés :
Ces séries synthétisent les informations de l'enquête emploi (chômage au sens du Bureau international du travail-BIT) et des demandeurs d'emploi en fin de mois, les DEFM (chômage répertorié par Pôle emploi).

La méthode d'estimation repose sur l'estimation d'une part du chômage (numérateur) et, d'autre part, de l'emploi (une partie du dénominateur), par zone d'emploi et par département. Le numérateur est obtenu, à partir du nombre de chômeurs national au sens du BIT ventilé aux différents niveaux géographiques à partir de la structure des DEFM. Un chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrit à Pôle Emploi (et inversement).

Le taux de chômage de la Métropole de Lyon a été mesuré à la demande du Président de la Métropole, en suivant une méthode proche de celle utilisée pour les zones d'emploi. Calculé chaque trimestre, il est potentiellement moins robuste que le taux de chômage établi au niveau du département ou de la région.

Zone d'emploi :
Espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Le découpage en zones d'emploi est adapté aux études locales sur le marché du travail. La zone d'emploi de Lyon compte 266 communes de l'Ain, de l'Isère, de la Loire et du Rhône.

Un emploi à temps partiel comme débouché pour les demandeurs d'emploi bénéficiaires du plan « 500 000 formations »?

La tendance du début d'année montre une situation moins favorable que sur la fin 2016. En valeur absolue, le nombre de demandeurs d'emploi* de catégories A, B, C est de nouveau en hausse, certes modérée avec +1% en un an dans la Métropole de Lyon après les bons résultats du dernier trimestre notamment sur les catégories A.

- **Plus de 123 300** demandeurs d'emploi dans la Métropole de Lyon fin mars 2017.
- +1 % en un an (1 170 demandeurs supplémentaires).
- **+23,7 %** de demandeurs d'emploi de catégorie D, en un an.

** Note explicative : le nombre de demandeurs d'emploi peut augmenter alors que le taux de chômage baisse, car ce dernier estime également le nombre d'actif qui peut être en hausse, compte tenu de l'attractivité du baisse d'emploi lyonnais.*

Un retour à une activité partielle pour les demandeurs d'emploi sortis de formation?

Le plan « 500 000 formations supplémentaires » qui s'est déployé principalement au deuxième semestre 2016 a largement bénéficié aux demandeurs d'emploi de catégories A**. De ce fait l'incidence directe (et encore visible) est la baisse de leurs effectifs, par le résultat d'un simple transfert mathématique des demandeurs d'emploi de la catégorie A, entrés en formation, vers la catégorie D.

Si le bilan de ce plan qui se prolonge en 2017 apparait globalement positif, un certain nombre de chômeurs sortis de formation sont de nouveaux demandeurs d'emploi tout en exerçant un activité réduite et rebasculent de la catégorie D à la catégorie B ou C (+7% en un an pour cette dernière catégorie).

Au-delà de favoriser la montée en compétences des demandeurs d'emploi, et de faciliter l'accès à l'emploi pérenne en adéquation avec le projet professionnel, un effet positif du plan « 500 000 formations » réside dans le passage des sortants de formation de la catégorie A avant leur formation à la catégorie B ou C, à l'issue de leur formation.

Les effectifs globaux des catégories A, B, C de nouveau en hausse sur la majorité des bassins de vie

La tendance est à la hausse dans tous les bassins de vie excepté Plateau Nord. Les effectifs des catégorie A continuent à baisser dans de nombreux territoires et notamment ceux très touchés par le chômage comme Portes du Sud et Portes des Alpes.

***Cf. définition des catégories page 8.*

Conférences territoriales des Maires	Demandeurs d'emploi catégorie A,B, C			Demandeurs d'emploi catégorie A	
	Effectif à fin mars 2017	Evolution annuelle		Evolution annuelle	
		en %	en volume	en %	en volume
Val d'Yzeron	3 745	7,7%	268	7%	151
Ouest Nord	2 977	3,4%	97	2%	43
Rhône Amont	11 981	1,7%	204	1%	47
Portes du Sud	12 312	1,0%	121	-3%	-237
Lônes et coteaux du Rhône	10 922	0,9%	101	-1%	-52
Centre	61 987	0,6%	359	0%	-178
Val de Saône	3 184	0,5%	15	-1%	-13
Porte des Alpes	9 814	0,2%	22	-3%	-177
Plateau Nord	6 412	-0,3%	-17	-3%	-115
Métropole de Lyon	123 334	1,0%	1 170	-0,7%	-531

Source : Pôle emploi - données brutes

Effectifs des demandeurs d'emploi fin mars 2017 et évolution annuelle par Conférence territoriale des Maires

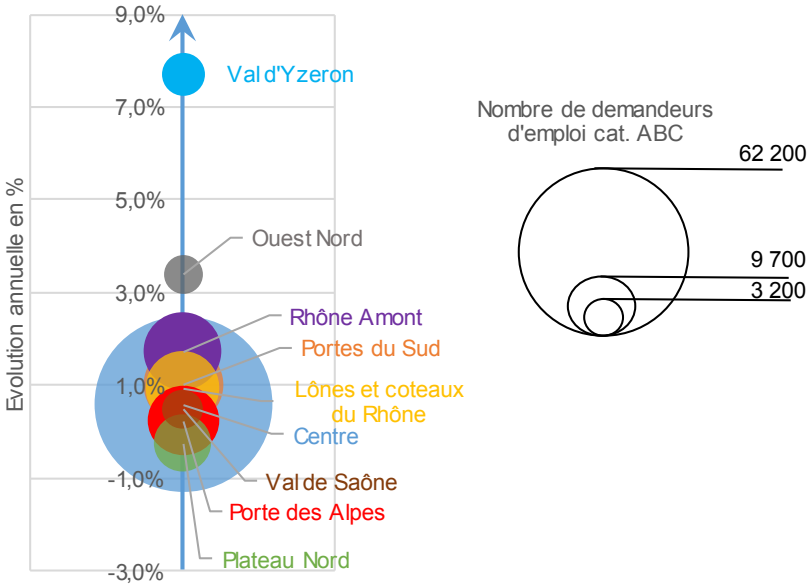

Des évolutions favorables dans la plupart des bassins de vie pour les catégories A, les jeunes, les moins diplômés

Dans la Métropole de Lyon,
les baisses entre mars 2016 et mars 2017 concernent :

- les **catégories A** (-1 %)
- les **jeunes** (-3 %)
- les **demandeurs d'emploi de longue durée** (-3 %)

Les demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés correspondent aux demandeurs d'emploi positionnés sur les métiers de manœuvres, ouvriers spécialisés et employés non qualifiés.

Tous les profils de demandeurs d'emploi ne sont pas concernés par le recul de leurs effectifs sur la dernière année. En effet, si les évolutions ont globalement été favorables aux jeunes, aux personnes peu ou pas diplômées et aux chômeurs de longue durée, elles l'ont été beaucoup moins pour les seniors, les chômeurs peu ou pas qualifiés et les demandeurs d'emploi de très longue durée.

Rhône Amont est le territoire qui concentre le plus de demandeurs d'emploi potentiellement très éloignés de l'emploi

Avec respectivement 68% et 67% de **demandeurs d'emploi de catégorie A**, Portes du Sud et Rhône Amont comptent proportionnellement davantage de demandeurs d'emploi sans activité. Cependant alors que les effectifs baissent dans Portes du Sud, ils continuent d'augmenter dans Rhône Amont.

Les **femmes** sont majoritaires parmi les demandeurs d'emploi des bassins de vie de Ouest Nord et Val d'Yzeron plutôt plus préservés du chômage. Leur part est en augmentation sensible sur ces deux territoires illustrant la reprise des recherche d'emploi pour un certain nombre de femmes en période d'embellie économique.

Les jeunes de **moins de 25 ans** sont surreprésentés dans l'arc sud/sud-est de la Métropole allant de Lônes et coteaux du Rhône à Rhône Amont et leur nombre est stable ou en baisse sur ces territoires. Seul Val d'Yzeron connait une hausse sensible du nombre de jeunes demandeurs d'emploi. Les **seniors** au chômage sont plus nombreux sur tous les territoires par rapport à un an auparavant. Ouest Nord cumule la part la plus élevée et l'augmentation la plus forte.

Les demandeurs d'emploi **faiblement qualifiés et diplômés** sont concentrés dans Rhône Amont et Portes du Sud. Cependant alors que les effectifs de chômeurs peu ou pas qualifiés progressent sur la dernière année, ceux des chômeurs peu ou pas diplômés reculent dans la majorité des bassins de vie.

Le **chômage de très longue durée** est très présent dans Lônes et coteaux du Rhône et Rhône Amont où la part des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus de deux ans atteint 23%. Cette part est en hausse continue depuis plusieurs année et c'est dans le Centre que l'évolution a été la plus forte sur la dernière année avec +5 % de demandeurs d'emploi de très longue durée. Cette hausse est très corrélée avec celle des chômeurs de 50 ans et plus pour qui le retour à l'emploi est sensiblement moins fréquent et plus long.

Part des demandeurs d'emploi catégorie A et évolution annuelle (mars 2017), par conférence territoriale des maires

Catégories A
MdL : -1 %

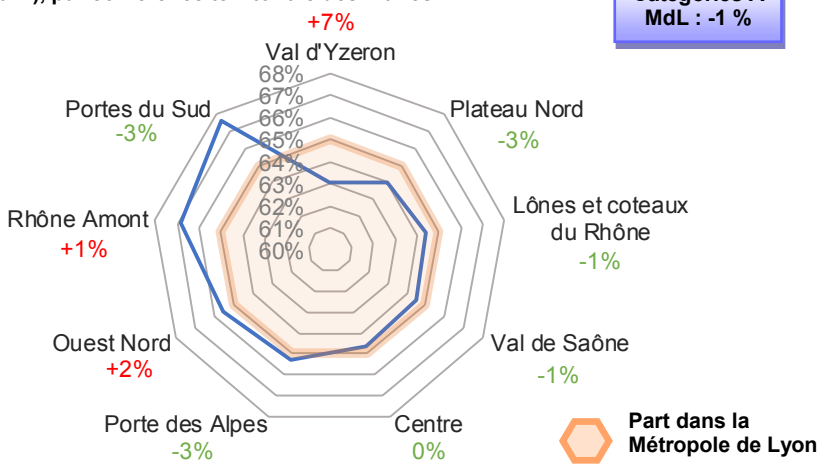

Part des femmes demandeurs d'emploi (cat. A, B, C) et évolution annuelle (mars 2017) par conférence territoriale des maires

Femmes
MdL : +2 %

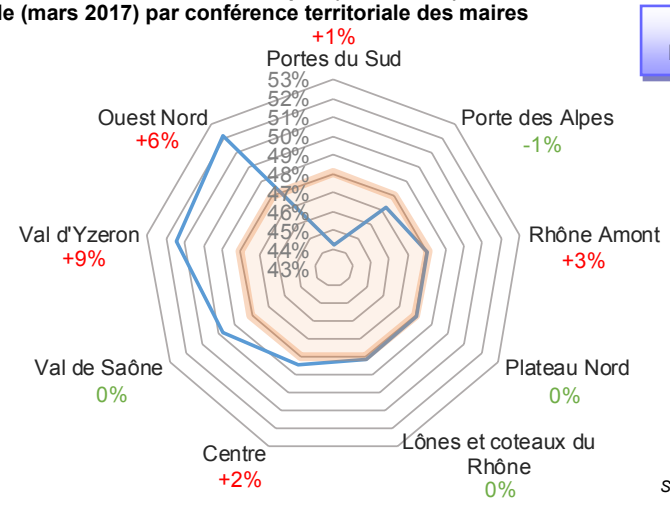

Source : Pôle emploi

Part des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans (cat. A, B, C) et évolution annuelle (mars 2017) par conférence territoriale des maires

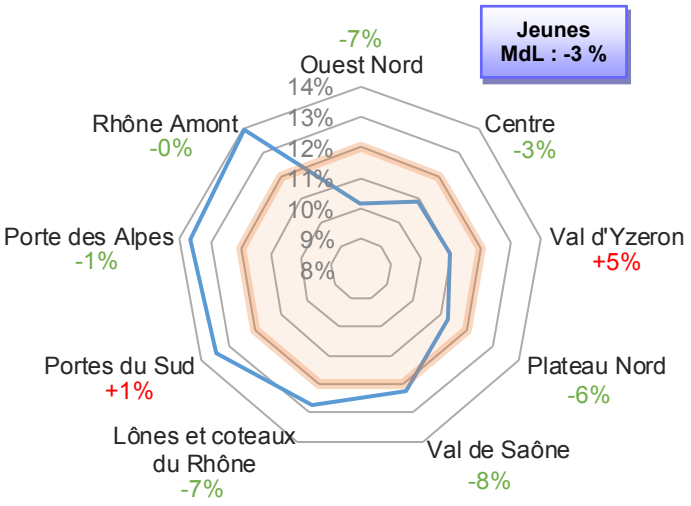

Part des demandeurs d'emploi de 50 ans et plus (cat. A, B, C) et évolution annuelle (mars 2017) par conférence territoriale des maires

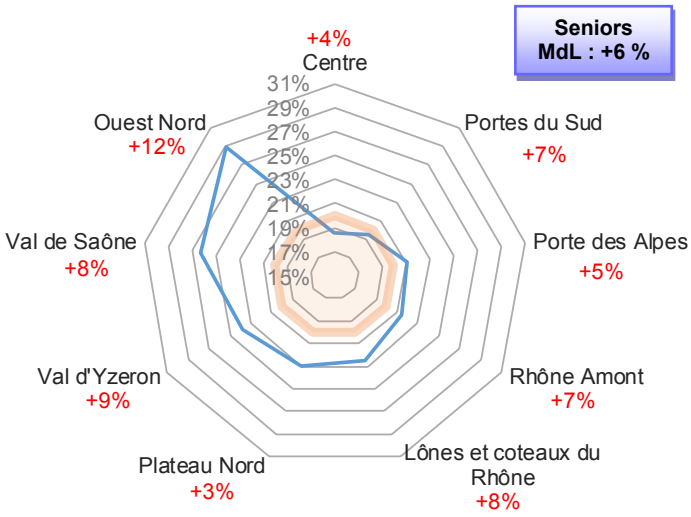

Part des demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés (cat. A, B, C) et évolution annuelle (mars 2017) par conférence territoriale des maires

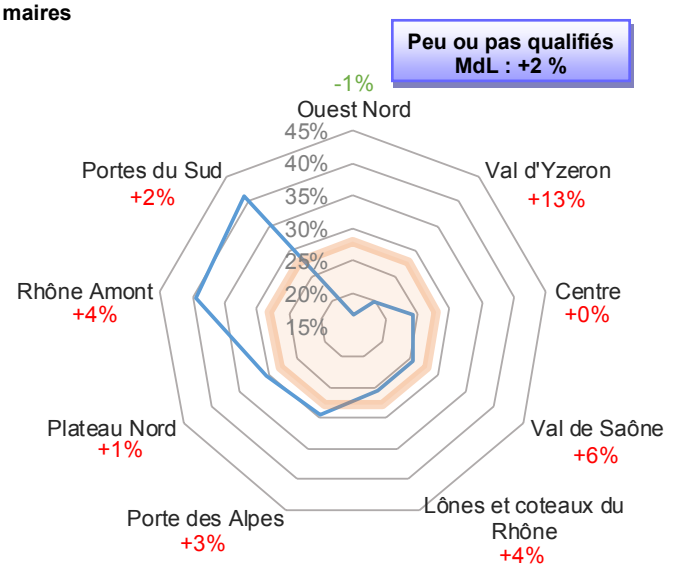

Part des demandeurs d'emploi peu ou pas diplômés (cat. A, B, C) et évolution annuelle (mars 2017) par conférence territoriale des maires

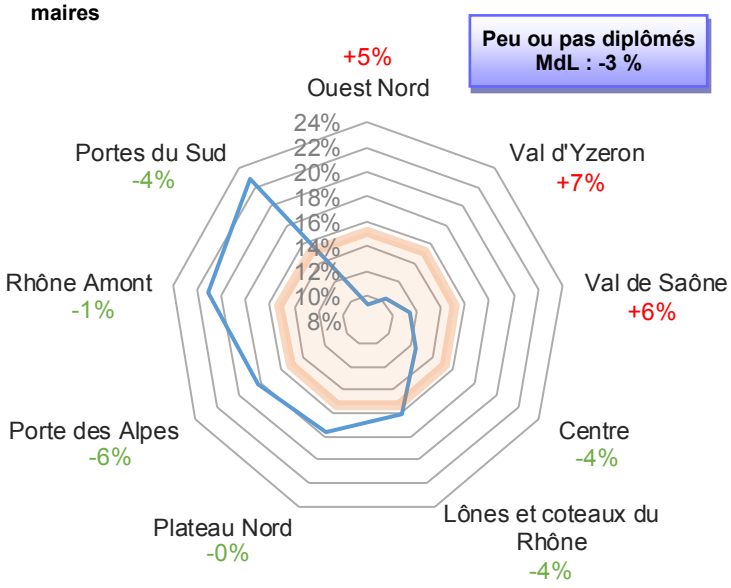

Part des demandeurs d'emploi de longue durée (cat. A, B, C) et évolution annuelle (mars 2017) par conférence territoriale des maires

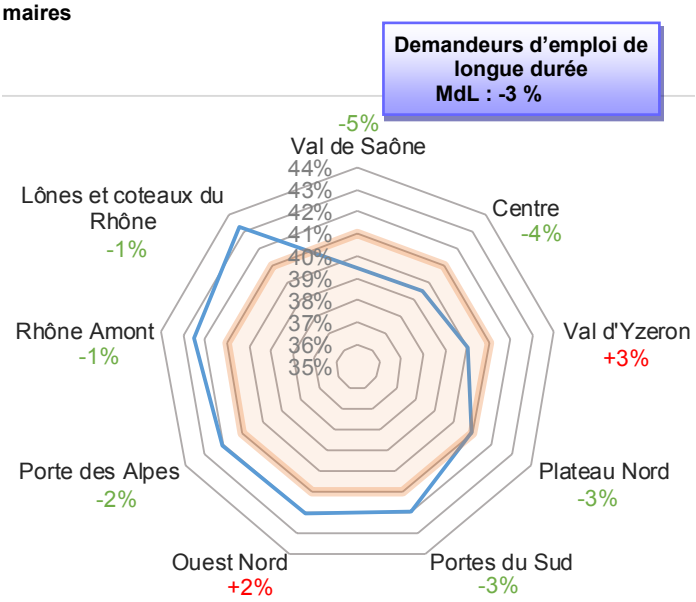

Part des demandeurs d'emploi de très longue durée (cat. A, B, C) et évolution annuelle (mars 2017) par conférence territoriale des maires

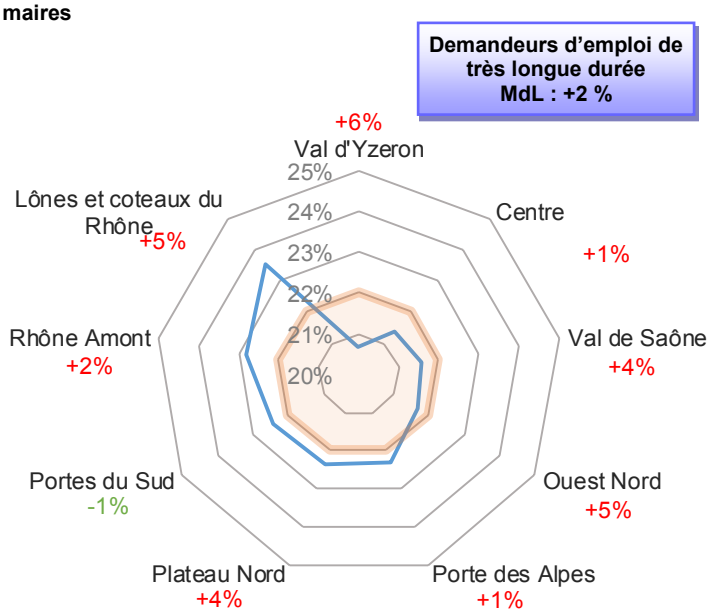

Part dans la Métropole de Lyon

Le nombre de demandeurs d'emploi de nouveau en hausse dans la zone d'emploi de Lyon sur la dernière année

Zone d'emploi de Lyon :
- + 1 % de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C entre mars 2016 et mars 2017.
- Moins de seniors et de chômage de longue durée

Comme dans la Métropole de Lyon, le taux d'évolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C dans la zone d'emploi de Lyon repart à la hausse sur la période récente avec +1 % entre le 1er trimestre 2016 et le 1er trimestre 2017. Les plus fortes augmentations ont concerné les zones d'emploi de Marseille et de Bordeaux.

Demandeurs d'emploi cat. A, B, C fin mars 2017 et évolution annuelle dans les principales zones d'emploi françaises

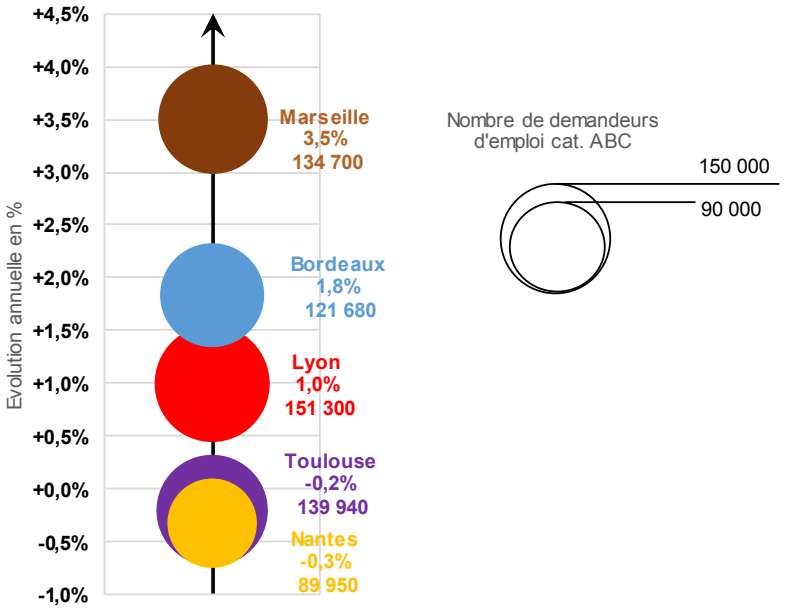

Source : Dares - Pôle emploi

Zones d'emploi	Demandeurs d'emploi cat. A, B, C	dont cat. A	dont femmes	dont moins de 25 ans	dont 50 ans et +	dont chômeurs de longue durée	dont chômeurs de très longue durée
Lyon	151 300	64%	49%	13%	21%	41%	22%
Toulouse	139 940	61%	**53%**	13%	22%	42%	23%
Marseille	134 700	**71%**	47%	12%	**24%**	43%	24%
Bordeaux	121 680	62%	52%	13%	22%	42%	23%
Nantes	89 950	53%	52%	**14%**	21%	**44%**	**25%**

Source : Dares - Pôle emploi

La zone d'emploi de Lyon

La **zone d'emploi** permet des comparaisons objectives entre territoires. La Métropole pèse pour 81% dans les résultats.

Malgré une légère hausse, la zone d'emploi de Lyon se situe parmi les territoires qui connaissent les évolutions les plus favorables

La zone d'emploi de Lyon se maintient en 3ème position en termes d'évolution après Nantes (-0,3 %) et Toulouse (-0,2 %).

Concernant les profils des demandeurs d'emploi, la zone d'emploi de Lyon se distingue par un part moins importante de femmes (comme à Marseille), de seniors (comme à Nantes) ou de chômeurs de longue durée), ces deux dernières catégories étant bien souvent ciblées prioritairement par les politiques de l'emploi.

Demandeurs d'emploi :

Pôle emploi définit cinq catégories de demandeurs d'emploi :
- **Les catégories A** correspondent aux demandeurs d'emploi sans emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi.
- **Les catégories B et C** désignent les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois pour les cat. B) ou longue (plus de 78 heures au cours du mois pour les cat. C).
- Les **catégories D et E** sont les demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie…), sans emploi (cat. D) ou bénéficiaires de contrats aidés (cat. E).

Demandeurs d'emploi de longue durée : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis un an et plus.

Demandeurs d'emploi de très longue durée : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis deux ans et plus.

Des foyers allocataires du RSA moins nombreux qu'un an auparavant

Le nombre de foyers bénéficiaires du RSA poursuit sa baisse amorcée en 2016. Fin mars 2017, il est inférieur de 1,6% à celui observé un an auparavant. Le nombre de personnes couvertes par le RSA a reculé de 9 % sur un an. Ces baisses sont notamment liées à des sorties importantes de jeunes de moins de 30 ans pour qui la reprise d'emploi semble plus facile.

Dans la Métropole de Lyon, fin mars 2017 :

- **39 000 foyers allocataires** du RSA soit 75 270 personnes couvertes
- **Baisse de - 1,6 %** un an

Le nombre d'allocataires de la Métropole en recul

Fin 2016, la Métropole de Lyon observait une baisse du nombre de foyers allocataires du RSA. En mars 2017, cette tendance continue avec -1,6 % d'allocataires sur un an, soit près de 39 000 foyers bénéficiant d'un droit payable.

En cours du mois de mars, près de 1 500 nouveaux allocataires* sont entrés dans le dispositif RSA. Cette tendance semble être constante depuis plusieurs mois. Concernant les sorties du RSA, 960 foyers percevaient des droits fin février et sont sortis du dispositif, soit 2,5 % des bénéficiaires du RSA de fin février.

De plus en plus de passages de courte durée dans le RSA et des jeunes plus préservés

Les jeunes de moins de 30 ans (un quart des bénéficiaires) sont davantage sortis du dispositif RSA en un an. Ils sont 7% de moins qu'un an auparavant, ce qui contribue fortement à la baisse de l'effectif global des bénéficiaires. La reprise d'emploi pour ces profils semble plus facile que pour les plus de 50 ans, dont le nombre a augmenté de 4,4% en un an.

Les nouveaux bénéficiaires (1 à 3 mois) sont en nette augmentation (+24%) par rapport à 2016. Puis, au-delà des trois premiers mois d'ancienneté dans le dispositif, le nombre de bénéficiaires diminue. Ce qui laisse suggérer que le dispositif RSA est pour un certain nombre de bénéficiaires une brève transition dans leurs parcours professionnel. Au-delà de quatre ans d'ancienneté, le nombre de bénéficiaires augmente, illustrant la difficulté croissante d'un retour à l'emploi pour les personnes durablement éloignés du marché du travail.

Nombre de foyers bénéficiaires du RSA dans la Métropole de Lyon à fin mars 2016 et 2017

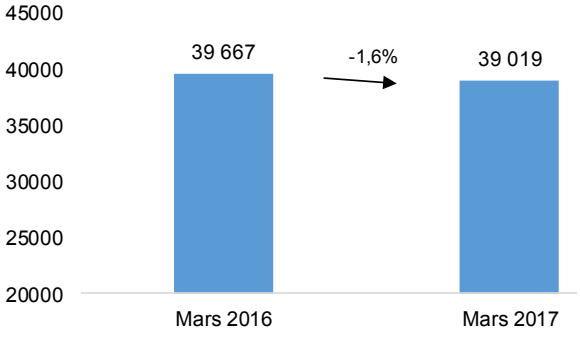

Source : Caf du Rhône - données consolidées

RSA socle et RSA activité remplacée par le RSA et la prime d'activité. Il n'existe plus qu'une composante du RSA depuis la création de la prime d'activité en janvier 2016 à savoir, le RSA socle dénommé RSA dans nos analyses. Parmi les bénéficiaires, une partie bénéficie en complément de la prime d'activité.

Situation un mois auparavant des allocataires du RSA fin mars 2017 :
1 470 nouveaux entrants dans le RSA en mars 2017

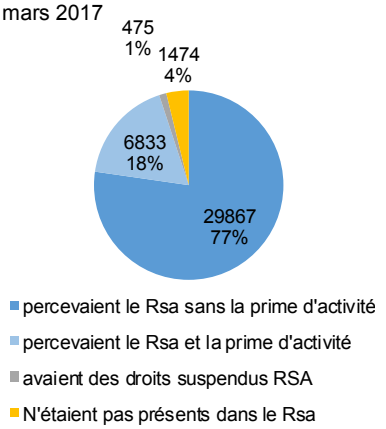

Source : Caf du Rhône - données semi-consolidées

Evolution du nombre de bénéficiaires selon l'âge par rapport à l'année précédente (mars 2017)

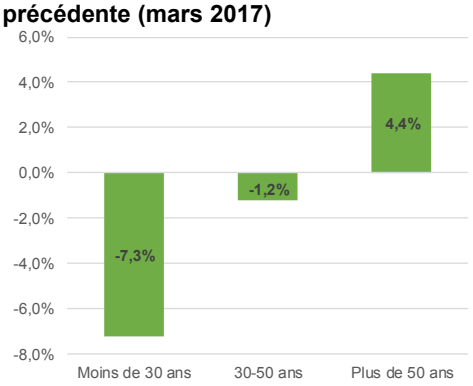

Source : Caf du Rhône - données consolidées

Bénéficiaires du RSA par ancienneté dans le dispositif et évolution par rapport à l'année précédente (mars 2017)

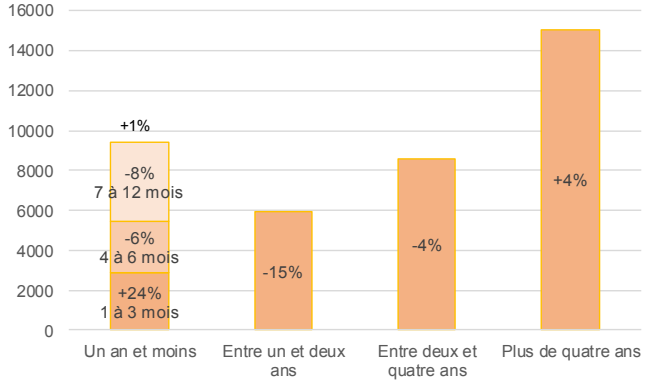

Source : Caf du Rhône - données consolidées

Les contrats aidés financés par la Métropole stables début 2017

384 **contrats aidés démarrés** au 1e trimestre 2017

- Une baisse de -1 **%** par rapport à 2016

Près de **752 personnes en cours de contrat aidés** fin mars 2017.

752 personnes sont en cours de contrats aidés financés par la Métropole de Lyon fin mars 2017 soit 9% de moins qu'un an auparavant. Le nombre de contrats démarrés au cours du 1er trimestre 2017 est, quant à lui, stable par apport à 2016. Les contrats du type CUI démarrés au sein d'établissements du secteur non marchand au cours du 1er trimestre restent très largement majoritaires (89%).

Nombre de contrats aidés financés par la Métropole démarrés au cours du 1er trimestre 2017 et comparaison avec 2016

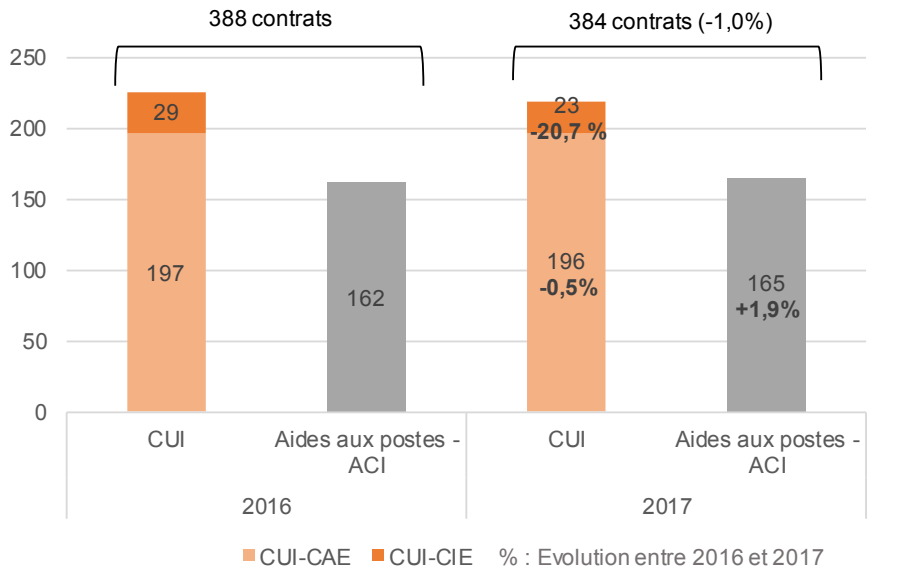

Source : Métropole de Lyon

Nombre de personnes en cours de contrats aidés (financés par la Métropole) stock mars 2016 et mars 2017

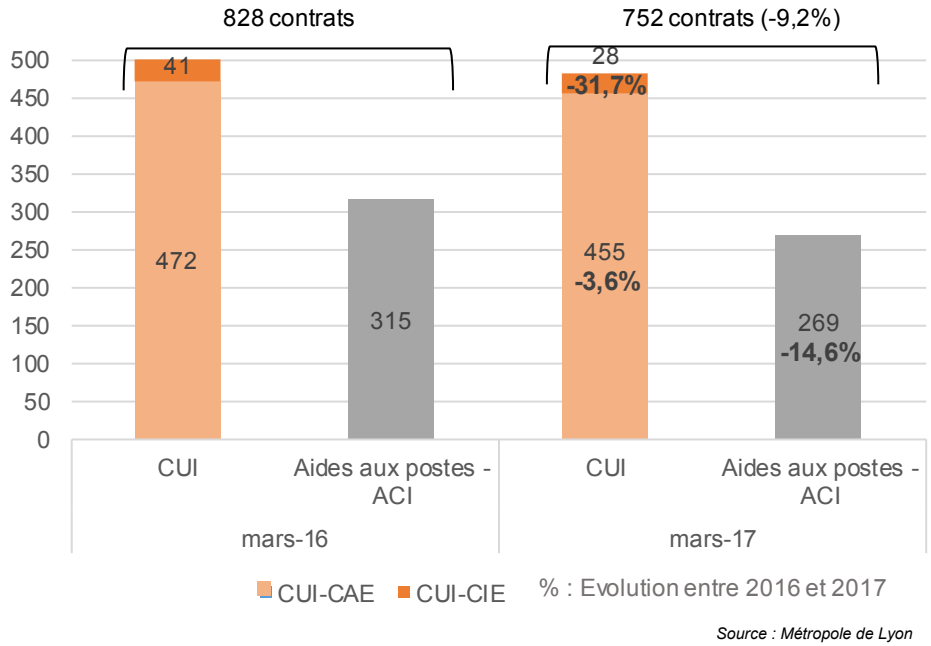

Source : Métropole de Lyon

Alors que le nombre des contrats démarrés dans le secteur marchand est stable, celui dans le secteur non marchand recule au cours du 1er trimestre

Parmi les contrats aidés démarrés depuis début 2017, les hausses concernent uniquement les aides aux postes en ACI, avec +1,9 %. Les CUI-CIE qui représentent des volumes plus faibles, accusent une baisse avec -20,7 % du nombre des contrats démarrés soit l'équivalent de six contrats. Début 2017, les opérations menées avec certains employeurs n'ont pas généré autant d'emplois d'insertion qu'en 2016 et ce sont plus portés sur des contrats de professionnalisation que sur des CUI-CIE. Cependant le déploiement de ce type de contrats souhaité et déjà amorcé par la Métropole de Lyon laissent présager une croissance en 2017 dans la continuité de 2016.

Concernant les contrats en cours à fin mars 2017, ils sont en baisse de -9,2 % et tous les types de contrats sont impactés par cette diminution.

Le **contrat unique d'insertion (CUI)** a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi. Le contrat unique d'insertion (CUI) prend la forme du contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), dans le secteur non marchand et du contrat initiative emploi (CUI-CIE) dans le secteur marchand des ressources est supérieur au montant forfaitaire.

Le **secteur non marchand** comprend les collectivités territoriales (mairies, régions….), les autres personnes morales de droit public (établissements publics nationaux administratifs ou industriels et commerciaux, GIP…), les personnes morales de droit privé mais chargées de la gestion d'un service public (sociétés HLM….), les organismes de droit privé à but non lucratif (associations, comités d'entreprise…), les structures d'insertion (ACI).

FOCUS

La Métropole de Lyon, premier donneur d'ordre engagé sur la clause d'insertion, double ses efforts en 2016

500 personnes en insertion recrutées en 2016 via les « marchés clausés » de la Métropole de Lyon

- Plus de **189 800 heures d'insertion*** réalisées en 2016 (+89 % par rapport à 2015)
- Plus de **500 personnes** recrutées grâce à la clause
- Environ **200 nouveaux marchés** intégrant une clause d'insertion en 2016

Les heures d'insertion générées par les marchés publics de la Métropole ont quasiment doublé en un an, notamment grâce à de nouveaux marchés

Courant 2016, les chantiers pour lesquelles la Métropole a été donneur d'ordre ont permis de réaliser 189 800 heures d'insertion. Les clauses insertion ont ainsi permis à plus 500 personnes de bénéficier d'un contrat de travail.

La Métropole de Lyon est à l'initiative de plus d'un tiers des chantiers clauses dans l'agglomération faisant d'elle le 1er donneur d'ordre en 2016.

Concernant les publics, 27,5 % ont été éligible à la clause insertion car ils bénéficiaient du dispositif RSA. Les autres critères d'éligibilité sont ensuite la recherche d'emploi de longue durée et le fait d'avoir moins de 26 ans. Ces derniers représentent 37 % des personnes ayant bénéficié d'un contrat, tandis que les seniors de plus de 50 ans représentent 13%.

Seulement 10 % des personnes recrutées par la clause sont des femmes. Cette disparité est surtout liée aux secteurs d'activité concernés par les marchés clausés. En 2016, la propreté représente plus de la moitié des contrats de travail d'insertion, dont la propreté urbaine qui comptabilise le plus grand volume .

Sur les 500 personnes ayant réalisé des heures d'insertion en 2016, 20 % résident dans un quartier politique de la ville (QPV).

La majorité du public recruté (90%) a au plus le niveau BEP/CAP. Un faible niveau de formation permettant plus difficilement l'accès au marché de l'emploi et l'aboutissement d'un projet professionnel, les personnes peu ou pas diplômées sont largement majoritaires sur les contrats de travail impulsés par les clauses.

En 2016, la Métropole de Lyon a déployé des clauses d'insertion sur de nouveaux champs d'activité comme les prestations intellectuelles (numérique, communication, maîtrise d'œuvre urbaine, études, …). En un an, la Métropole a plus que doublé le nombre de marchés d'insertion (+127 %) et le nombre d'heures générées par la clause a augmenté de près de 90 %.

Répartition des heures d'insertion par donneurs d'ordre sur l'agglomération en 2016

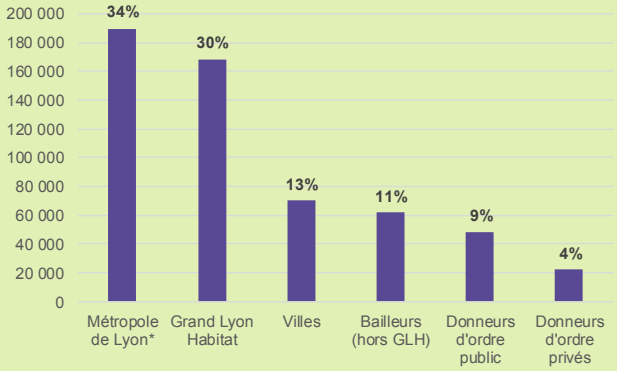

* Pour la Métropole de Lyon cela comptabilise les marchés publics, les marchés d'insertion et les délégations de services publics (service de l'eau et restauration collective).

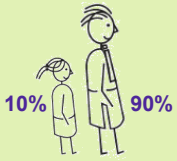

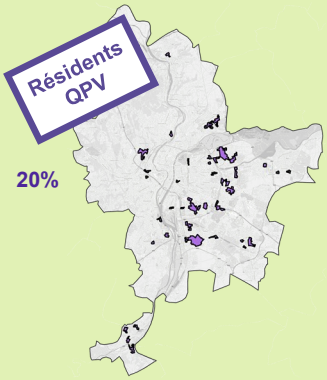

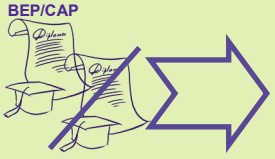

Tranche d'âges des personnes bénéficiant d'un contrat de la clause en 2016

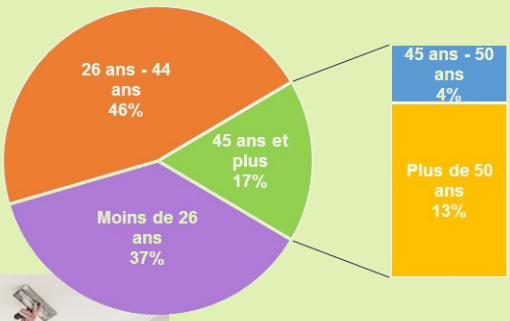

Traitements et analyses : **Ingrid Pignard**, Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise,

Cartographie : **Julien Vincent**

© photos : Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise et Métropole de Lyon

Retrouvez les publications de l'observatoire
Emploi, insertion, cohésion sociale
sur **www.opale-lyon.com**

GRANDLYON la métropole

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Métropole de Lyon, Etat, Département du Rhône, Sepal, Sytral, Région Auvergne Rhône-Alpes, Epora, Pôle métropolitain, Communautés d'agglomération de la Porte de l'Isère, du Pays Viennois, Communautés de communes de l'Est Lyonnais, de la Vallée du Garon, des Vallons du Lyonnais, du Pays de l'Arbresle, du Pays de l'Ozon, du Pays Mornantais, Communes de Bourgoin-Jallieu, Lyon, Tarare, Vaulx-en-Velin, Vénissieux, Villeurbanne, Syndicats mixtes des Scot de l'Ouest Lyonnais, de la Boucle du Rhône en Dauphiné, de la Dombes, des Monts du Lyonnais, des Rives du Rhône, du Beaujolais, du Nord-Isère, du Val de Saône-Dombes, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Chambre de commerce et d'industrie Lyon Métropole, Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, Caisse des dépôts et consignations, Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, Opac du Rhône, Syndicat mixte de transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise, Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du Grand Parc Miribel Jonage

Agence d'**Urba**nisme
aire métropolitaine **Lyon**naise

Tour Part-Dieu, 23e étage
129 rue Servient - 69326 Lyon Cedex 03
Tél. 04 81 92 33 00 - Fax 04 81 92 33 10
www.urbalyon.org

Directeur de la publication : **Damien Caudron**
Référent : **Caroline Testut** 04 81 92 33 81 c.testut@urbalyon.org
Infographie : Agence d'urbanisme